



AVIS AU PUBLIC

PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE – COMMUNE DE HOULETTE

Par arrêté n°2019-112, en date du 24 octobre 2019, le Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac en charge de l'aménagement du territoire a ordonné la prolongation de l'enquête publique sur le projet d'élaboration de la carte communale de Houlette. Un virus informatique a rendu inopérante la boîte e-mail cc-houlette16@grand-cognac.fr entre le vendredi 11 octobre et le dimanche 20 octobre 2019.

L'enquête publique est donc prolongée jusqu'au jeudi 7 novembre 2019 à 12h00.

Le public est invité à consulter le dossier de carte communale et à faire part de ses observations, propositions et contrepropositions :

- Au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac : 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac
 - o les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30,
 - o les vendredis de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00.
- A la mairie de Houlette, 1 Place de l'Eglise, 16200 Houlette
 - o les mardis, jeudis et samedis de 8h30 à 12h00.
- Sur le site internet de Grand Cognac : www.grand-cognac.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés au siège de Grand Cognac et à la mairie de Houlette aux dates et heures indiquées ci-dessus. Elles pourront également être adressées par mail (cc-houlette16@grand-cognac.fr) ou par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

M. Eric DEMAISON

Enquête publique de la carte communale de Houlette
Hôtel de Communauté - Grand Cognac Communauté d'agglomération
6 rue de Valdepeñas CS 10216
16111 COGNAC

Monsieur Eric DEMAISON, désigné commissaire-enquêteur par le Président du tribunal administratif de Poitiers, sera présent pour recevoir le public :

- **Vendredi 25 octobre 2019 de 14h00 à 17h00 au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac - 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac**
- **Jeudi 7 novembre 2019 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Houlette - 1 place de l'Église 16200 Houlette**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés au siège de Grand Cognac, à la mairie de Houlette et sur le site internet de Grand Cognac, à l'issue de l'enquête.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès d'Olivier FLORINE, chargé de mission PLUi à la Communauté d'agglomération de Grand Cognac (05.45.32.79.63 – olivier.florine@grand-cognac.fr).

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ contact@grand-cognac.fr

♦ www.grand-cognac.fr

